

Règles juridiques et principes éthiques du partage d'informations

JOURNÉE D'ÉTUDE ORGANISÉE
PAR LA MISSION D'ANIMATION TERRITORIALE
ET PROFESSIONNELLE DU PÔLE SOLIDARITÉ (MATPPS)

VENDREDI 16 JUIN 2017
DE 9 H À 17 H

La loi de Modernisation de notre Système de Santé du 26 Janvier 2016 a modifié les modalités d'échange et de partage d'informations dans les instances pluri-professionnelles (RESAD, MAIA...) et aussi dans les pratiques quotidiennes des acteurs du territoire.

L'objectif de cette journée sera de questionner les règles juridiques et principes éthiques du partage d'informations dans le domaine social, médico-social et sanitaire. Le matin, des regards croisés seront apportés par des personnes qualifiées sur le sujet. L'après-midi, des ateliers construits à partir de situations concrètes, suivis d'une table ronde en présence d'animateurs des ateliers et des intervenants du matin permettront d'approfondir les diverses questions soulevées par cette évolution du cadre légal.

MATIN

9h : accueil café

9h30 : introduction

- **Discours d'accueil** :

Dr Laurent Vassal, président de la CME EVE,
Jean-Philippe Horréard, Délégué départemental
ARS, **Pierre Laporte**, Vice-président Conseil
départemental

- **Présentation de la problématique
et du déroulement de la journée**

Christine Garcette, chargée de mission MATPPS

9h50 : MAIA et RESAD : les questions à
l'origine de la journée

(Méthode d'Action pour l'Intégration de services
d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie et
Réunion d'Evaluation sur les Situations d'Adultes
en Difficulté)

Françoise Archer, conseillère technique Service
Social Départemental et **Vincent Kaufmann**,
pilote MAIA 93 Sud-Ouest

10h10 : les réflexions actuelles sur le
partage d'informations dans le champ
de l'action sociale et du médico-social

François Roche, Haut Conseil du Travail Social,
Président du Comité d'Ethique

10h30 : les enjeux juridiques et éthiques
posés par les récentes modifications
législatives en matière de partage
d'informations

Christophe Daadouch, juriste et formateur

DÉBAT

11h30 : autres regards

Pauline Guezennec, chargée de mission
au CCOMS, **Catherine Ollivet**, Collectif
interassociatif sur la santé (CISS)
Conseil de l'Ordre des Médecins* sous réserve

DÉBAT

APRÈS-MIDI

12h : déjeuner libre

Stands : MAIA, RESAD, Unafam, France
Alzheimer, Librairie*, GCS Sesan (Système
d'Information en Santé), CIDPM (cellule de
prévention de la maltraitance).

13h30 : 6 ateliers en simultanément

1/ Information préalable et consentement :
enjeux et limites

Isma Zalambani-Osmane, conseillère technique
service Personnes âgées CD93,

Vincent Kaufmann, pilote MAIA 93 Sud Ouest

**2/ Quelles limites au partage d'informations sur
l'entourage d'une personne ?**

Cristiane Zachariou, psychologue, coordinatrice du
CLSM de Pavillons-sous-Bois

Elise Longe, coordinatrice du CLSM et de l'ASV-
Mairie de Saint-Ouen

**3/ Conséquences du cloisonnement d'informations
sur les prises de responsabilités**

Julie Talibon, pilote MAIA 93 Sud-Est

Morgann Laurent, responsable du service des
majeurs protégés, UDAF 93

4/ Secret médical et secret professionnel :
représentations et hiérarchie des rôles

Dr Nisenbaum Nathalie, Directrice des réseaux
Arc-en-ciel et Equip'âge

Jean-Jacques Rémond, coordinateur CLSM de Bondy*

5/ Le dossier patient informatisé

Ghislaine Pinet Ribeiro, cadre supérieur socio-éducatif,
Hôpitaux Universitaires Paris-Seine-Saint-Denis

Loïc Scordia, coordinateur adjoint de l'action sociale,
EPS Ville-Evrard

**6/ Les outils pour le recueil et le partage
d'informations : intérêts et limites**

Bao Hoa Dang, pilote MAIA 93 Nord

Stéphane Jung, coordinateur CLSM de Saint-Denis

15h10 : pause

15h30 : table-ronde en présence des
animateurs d'ateliers, François Roche
et Christophe Daadouch

16h45 : conclusions et perspectives

Dr Pilar Arcella-Giroux, Médecin référent santé
mentale, ARS

Marie Fontaine, juriste ARS

Delphine Hammel, directrice de la DPAPH,
Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis

I N V I T A T I O N

Stéphane Troussel

Président du Conseil départemental
de la Seine-Saint-Denis

Pierre Laporte

Vice-président chargé de la solidarité

**L'Établissement public
de santé Ville-Evrard**

Les MAIA de Seine-Saint-Denis

ont le plaisir de vous convier
à la journée d'étude co-organisée par la Mission
d'animation territoriale et professionnelle du pôle
solidarité (MATPPS)

**Règles juridiques
et principes éthiques
du partage d'informations**

**Vendredi 16 juin 2017
De 9 h à 17 h**

Faculté de médecine, amphi Gutenberg
Bobigny

SEINE-SAINT-DENIS



➤ **UFR de Santé, médecine et biologie humaine**

74, rue Marcel Cachin
93017 Bobigny cedex

➤ **Accès en transport en commun :**

- **Métro Ligne 5** : terminus Bobigny - Pablo Picasso
puis Tramway 1 [direction Saint-Denis] :
arrêt Hôpital Avicenne

ou

- **Métro Ligne 7** : arrêt Fort d'Aubervilliers
puis Bus 134 ou Bus 234 : arrêt Les Courtilières

ou

- **Métro Ligne 7** : terminus La Courneuve - 8 mai 1945
puis Tramway 1 [direction Bobigny - Pablo Picasso] :
arrêt Hôpital Avicenne